



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 09 SEPTEMBRE 2021**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Date de convocation : 30 Août 2021
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre d'élus présents pour ce point : 14
Nombre de procuration : 00

Extrait n°BC-09-2021/153

Objet : Approbation du plan de financement de l'opération « Travaux de modernisation du réseau en eau potable - Impasse Verdure et Feuillage - Commune du Carbet ».

PRESENTS :

Bruno Nestor AZEROT, Maurice BONTE, Frédéric BUVAL, Charles CARISTAN, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Annick COMIER, Olivier JEAN-DENIS, Norbert MONSTIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Jonathan TABAR, Jiovanny WILLIAM.

Arrivés en cours de séance : Joseph PERASTE, Germain DUTON, Thierry MARECHAL

ABSENTS OU EXCUSES :

Sainte-Rose CAKIN, Félix ISMAIN, Chantal MAIGNAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Christian RAPHA.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire et le décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

Considérant que les canalisations desservant les habitations situées à l'Impasse Verdure et Feuillage à Sainte-Marie sont sujettes à des pertes d'eaux dues à des fuites difficilement détectables ;

Considérant que l'objectif pour CAP Nord Martinique est d'améliorer, de sécuriser et de renforcer le réseau de ces impasses, afin d'assurer une meilleure qualité de service et d'éviter d'éventuels problèmes de perte d'eau potable liés aux fuites ;

Considérant que le secteur est desservi par le réservoir Bel Event. Les rues situées à Impasse Feuillage et Impasse Verdure sont des voies communales ;

Considérant que les travaux consisteront à reprendre les réseaux des Impasse Feuillage et Verdure en PEHD (Polyéthylène Haute Densité) DN (Diamètre Nominal) 75mm. Il sera posé sur environ 500ml, avec 350ml pour Verdure et 150ml pour Feuillage. Ces réseaux alimenteront environ 21 habitations ;

Considérant les différentes actions à mener pour la réalisation de l'opération :

- Opération prévue dans le cadre de l'Accord-Cadre à Bons de Commande Nord Atlantique
- Lot 1- Programme 2021,
- Demande de Permission de Voirie à la Ville et validation des plans d'EXE par le concessionnaire.

Considérant le calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération :

- Démarrage de l'opération : Juin 2021
- Démarrage prévisionnel des travaux : Octobre 2021
- Achèvement de l'opération : Novembre 2021
- Durée des travaux : 5 Semaines ;

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses

| | | |
|-------------------|--|---------------------|
| Travaux | | 140 000,00 € |
| Total (HT) | | 140 000,00 € |

Recettes

| | | |
|-------------------|-------------|---------------------|
| FEDER | 70% | 98 000,00 € |
| ODE | 30% | 42 000,00 € |
| Total (HT) | 100% | 140 000,00 € |

Considérant que par courrier en date du 23 août 2021, l'ODE a informé que le comité des financeurs a émis un avis favorable pour le financement de cette opération dans le cadre du plan Eau Martinique.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

D'approuver le plan de financement de travaux de modernisation du réseau en eau potable à l'Impasse Verdure et Feuillage au Carbet, comme suit :

Dépenses

| | | |
|-------------------|--|---------------------|
| Travaux | | 140 000,00 € |
| Total (HT) | | 140 000,00 € |

Recettes

| | | |
|-------------------|-------------|---------------------|
| FEDER | 70% | 98 000,00 € |
| ODE | 30% | 42 000,00 € |
| Total (HT) | 100% | 140 000,00 € |

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 14

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 27 Septembre 2021

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

